

Objet : Enseignement secondaire de plein exercice – Vérification de la régularité des inscriptions en 4^{ème} année – document à soumettre à la Commission d'homologation

Réseaux : Tous

Niveaux et services : SEC

Période : Année scolaire 2007-2008

A Madame la Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;

A Madame et Messieurs les Gouverneurs,

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;

Aux Directions des Etablissements d'enseignement secondaire de plein exercice organisés par la Communauté française

Aux Pouvoirs organisateurs des Etablissements d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice subventionnés par la Communauté française

Aux Directions des Etablissements d'enseignement secondaire de plein exercice subventionnés par la Communauté française

Pour information :

Aux Chefs des établissements d'enseignement spécialisé ;

Aux Vérificateurs, Inspecteurs PMS Association de Parents et Syndicats

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Direction générale de l'enseignement obligatoire		Madame Lise-Anne HANSE
<u>Destinataire</u>	Voir liste ci-dessus		
<u>Contact</u>	F. AERTS-BANCKEN Directeur		02/690.84.69 fabrice.aerts@cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>			
<u>Date limite d'envoi</u>			
<u>Objet</u>	Vérification de la régularité des inscriptions en 4 ^{ème} année – document à soumettre à la Commission d'homologation		

Madame, Monsieur,

La circulaire 281 du 22 avril 2002 invitait les chefs d'établissement à transmettre à la Commission d'homologation les dossier des élèves inscrits en 4^{ème} année d'études dans le courant de la semaine qui suit le congé de Toussaint.

Cependant, le Gouvernement de la Communauté française, dans un avant-projet de Décret, envisage notamment de supprimer la Commission d'Homologation.

En conséquence, je vous demande de suspendre jusqu'à nouvel ordre l'envoi à la Commission d'homologation des dossiers des élèves inscrits en 4^{ème} années d'études.

Des instructions complémentaires relatives à l'envoi de ces dossiers mais également à l'homologation des Certificats d'enseignement secondaire supérieur vous parviendront dans les meilleurs délais.

Je vous remercie de votre collaboration.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE.

